

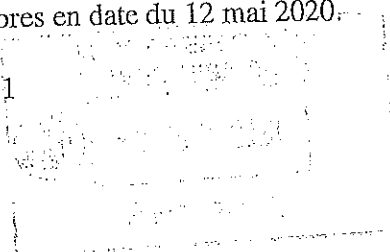
Syndicat d'Electricité de l'Arrondissement d'Avesnes
Siège Social : Mairie d'Avesnes sur Helpe - Place du Général Leclerc
59363 AVESNES SUR HELPE

Extrait du registre des délibérations du Conseil Syndical du : lundi 25 mai 2020

L'an deux mille vingt, le lundi 25 mai, le Conseil Syndical s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Pierre HERBET, Président, après convocation légale de ses membres en date du 12 mai 2020.

Le nombre de délégués en exercice le jour de la séance : 51

Nombre de présents : 18
Nombre de votants : 18
Nombre d'absents : 30
Nombre d'excusés : 1
Ont donné procuration : 2



Délibération n° 12-2020

**OBJET : Travaux Urgents et Inopinés - Bérelles: S.H.T.A. et création PRCS 100kVA.
pour alimentation C4 Scierie Mobile.**

Les travaux d'alimentation de la scierie mobile de Monsieur Gorisse (entreprise d'espaces verts) à Bérelles – Lieudit Le Chauffour, nécessitent la pose de 1.100ml de SHTA 95 Alu et la création d'un poste de transformation 100kVA de type PRCS, la puissance sollicitée étant de 42kVA. Ces travaux n'ont pu être financés dans le cadre des travaux de renforcement inscrits au programme d'Electrification Rurale puisque le besoin est apparu ultérieurement à l'élaboration de ce programme.

Ils peuvent être toutefois financés dans le cadre des travaux urgents et inopinés.

Le montant de l'opération s'élève à **110.000,00 € HT** (132.000,00 € TTC). Le financement en serait le suivant :

Participation du C.A.S. FACE	80 % de 110.000	88.000,00 €
Participation		22.000,00 €
Récupération de la T.V.A.		<u>22.000,00 €</u>
		132.000,00 €

Le Comité du Syndicat après avoir entendu l'exposé de son Président et après en avoir délibéré :

- ↳ Approuve le projet présenté
- ↳ Sollicite la participation du CAS FACE.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé les membres présents,

Fait en séance, les jour, moi et an susdits

Le Président,

Pierre HERBET

Pour extrait conforme

Le..... - 4 JUIN 2020

Publié le..... 0202 JUIN c 2

Notifié le..... 2 JUIN 2020

Transmis à la Sous-Préfecture le..... - 2 JUIN 2020 Président

Certifié exécutoire